



PROCÈS VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Du 15 Décembre 2022

Le 15/12/2022 à 17h00, les adhérents de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale extraordinaire dans les locaux du Yacht-club de Granville sur convocation préalable adressée par le secrétaire de l'association à l'ensemble des adhérents par courrier électronique, le 11 novembre 2022.

L'assemblée est présidée par Franck LECLERCQ Président sortant, assisté des Administrateurs présents, Pierre-Marie THOMAS, Jérôme LEGUELINEL et Éric PAIN également sortants.

Antoine HUREL et Jean-Jacques GERVASI étaient excusés.

Le document d'émargement est dûment rempli et signé par les participants à cette réunion.
(Annexe au présent procès-verbal)

31 membres sur les 33 qui composent notre association sont présents ou représentés.

Le quorum étant largement obtenu, en conformité avec les statuts, Franck LECLERCQ en sa qualité de Président de l'association conduit la séance en commentant les 44 diapositives préparées à partir de l'ordre du jour suivant :

1. Rapport Moral
2. Rapport des animateurs de sections
3. Rapport Financier
4. Renouvellement du conseil d'administration
 - 4.1 Renforcer la composition du CA en le faisant passer de 6 à 9 administrateurs
 - 4.2 Constituer un binôme par section de métier
 - 4.3 Nommer en dehors du Président, un à quatre vice-présidents qui constitueront le Bureau, en intégrant les fonctions de Trésorier et de Secrétaire
 - 4.4 Nommer un membre d'honneur en charge de la communication extérieure et prioritairement au sein de la « Coordination portuaire de GRANVILLE, sous le contrôle du Conseil d'Administration
5. Question diverses : Mr LECLERCQ rappelle que l'intégralité des membres du CA actuel sont sortants.



Après leur présentation, les délibérations suivantes ont été votées à l'unanimité des présents :

1^{ère} DELIBERATION

Renforcer la composition du Conseil d'Administration en le faisant passer de 6 à 9 membres

2^{ème} DELIBERATION

Constitution d'un binôme par section de métier

3^{ème} DELIBERATION

Nomination de 1 à 4 Vice-présidents de section de métier

4^{ème} DELIBERATION

Nomination membre d'honneur

1) Renforcer la composition du Conseil d'Administration en le faisant passer de 6 à 9 membres

Un appel à candidatures est organisé pour constituer le nouveau CA.

11 Candidats font acte de candidature :

LISTE des CANDIDATS

1 : THEO Jean-Christophe

2 : VARIN Eric

3 : CLEMENT Frederic

4 : BUSIAUX Antoine

5 : WINDELS Jeremy

6 : POTREL Jean-Marie

7 : CONQUERANT Mickael

8 : BIDARD Vincent

9 : THOMAS Pierre-Marie

10 : LEGUELINEL Jérôme

11 : HUREL Antoine



Un vote à bulletin secret est organisé pour élire les 9 Administrateurs

31 Adhérents à jour de leur cotisation participent à ce vote

RESULTAT DU VOTE (ELUS RETENUS)

Elu pour 3 ans : - BUSIAUX Antoine30 voix
- VARIN Eric..... 29 voix
- LEGUELINEL Jérôme.....29 voix

Elu pour 2 ans : - BIDARD Vincent.....28 voix
- THOMAS Pierre-Marie.....27 voix
- CONQUERANT Mickael.....27 voix

Elu pour 1 an : - THEO Jean-Christophe.....27 voix
- CLEMENT Frédéric.....25 voix
- WINDELS Jeremy.....20 voix

(Liste et résultat en pièce jointe)

Après cette élection le nouveau conseil d'administration s'est réuni pour :

Élection du Président et du bureau

Le président : Éric VARIN
Le trésorier : Pierre Marie THOMAS
Le secrétaire : Frédéric CLEMENT

2) Constituer les référents par section

SECTION NEGOCE :

Pierre Marie THOMAS (STL NAUTISME) / Vincent BIDARD (VILLE-AUDRAIN GRANVILLE)

SECTION NAVIGUANTS :

Antoine BUSIAUX (AZTECH LADY) / Jérôme LEGUELINEL (GRUNE SEC)

SECTION SERVICES :

Jean Christophe THEO (JC SAILING) / Jeremy WINDELS (CAP HORS-BORD)

SECTION PERMIS BATEAU

- CONQUERANT Mickael



3) Nommer 3 Vice-présidents de section de métier

Vice-président service : THEO Jean-Christophe (avec en binôme WINDELS Jérémy)

Vice-président naviguant : BUSIAUX Antoine (avec en binôme LEGUELINEL Jérôme)

Vice-président négoce : THOMAS Pierre-Marie (avec en binôme BIDARD Vincent)

4) Nommer un membre d'honneur

En charge de la « Communication et la représentation et animation de la Coordination Portuaire » , **Membre d'honneur** : Éric PAIN

Après délibération, le bureau est constitué du Président, des trois vice-présidents, du trésorier (qui est également vice-président) et du secrétaire.

La séance a été levée à 21 h.

LE PRÉSIDENT, VARIN Eric

LE SECRÉTAIRE, CLEMENT Frédéric

ANNEXES :

- Feuille d'émargement
- Tableau des résultats du vote #4.2 et membres retenus